

## PROCÈS-VERBAL

De la séance du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, à compter de 16 h le 22 avril 2010.

Sont présents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente  
Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis  
M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec  
M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général  
M. Benoît Massicotte, secrétaire

### Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 8 avril 2010, tel que modifié

#### **Résolution n° E-2010-33**

Approuver le procès-verbal de la séance tenue le 8 avril 2010, tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

### Forum métropolitain 2010 – Programme de travail de la journée

#### **Résolution n° E-2010-34**

Autoriser la direction générale à engager les démarches du Forum métropolitain 2010 selon le programme préliminaire joint en annexe.

Référence : Mémoire du 22 avril 2010  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Forum métropolitain 2010 – Demande de contribution financière au MAMROT

#### **Résolution n° E-2010-35**

Recommander au conseil de la CMQ d'adresser une demande d'aide financière de l'ordre de 10 000 \$ au sous-ministre du MAMROT.

Référence : Mémoire du 22 avril 2010  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement du poste contractuel du conseiller en technologies de l'information

**Résolution n° E-2010-36**

Renouveler le contrat du conseiller en technologies de l'information à compter du 22 avril 2010 jusqu'au 31 décembre 2012.

Octroyer au conseiller en technologies de l'information, à compter du 22 avril 2010, les avantages sociaux accordés aux employés de la CMQ.

Référence : Mémoire du 22 avril 2010  
Certificat du trésorier : CT-2010-127  
Responsable : Coordonnateur à la géomatique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

**Résolution n° E-2010-37**

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 22 avril 2010 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2010 (période 3);
- b) Une liste qui fait état des dépenses Visa du mois de mars 2010;
- c) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2010;

Référence : Bordereau de dépenses du 22 avril 2010  
Certificat du trésorier : CT-2010-125  
Responsable : Trésorerie

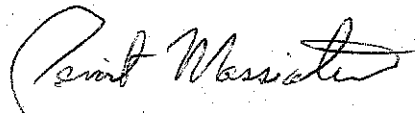
Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

La séance est levée.



VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF



SECRÉTAIRE